



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Tarifs des assurances dans les territoires d'outre-mer

Question écrite n° 9389

Texte de la question

M. Max Mathiasin interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les tarifs des assurances dans les territoires d'outre-mer. Que ce soit pour les particuliers ou pour les entreprises, le niveau des tarifs est manifestement supérieur à celui constaté en France hexagonale. Les citoyens ultramarins dénoncent les tarifs excessifs des assurances habitation et des assurances locaux et biens professionnels qui contribuent à la vie chère. Ils déplorent, par ailleurs, le refus de couverture des risques de certaines compagnies d'assurance. M. le député demande à M. le ministre de lui indiquer, sous forme de tableau, les montants moyens des assurances d'une part pour les particuliers, d'autre part pour les professionnels, département par département ou territoire d'outre-mer. De plus, il lui demande quels arguments, chiffres à l'appui (nombre et coûts des sinistres), sont avancés par les assureurs pour justifier les écarts de prix. Il lui demande enfin quelles mesures il entend prendre pour endiguer ce phénomène et favoriser la concurrence afin de permettre à tous les ultramarins, particuliers et chefs de TPE-PME, de contracter une assurance à un tarif abordable.

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9389

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 août 2025](#), page 7211